

Où est passé l'argent public ?

Date : 18 septembre 2019

Le 6 août dernier, Mustapha Laabid - député LREM de la 1^{ère} circonscription d'Ille-et-Vilaine - a été condamné par le tribunal correctionnel de Rennes, pour abus de confiance, à une peine de 6 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 10.000 euros et d'une inéligibilité de 3 ans.

Son avocat a fait part de sa décision de faire appel et, dans l'attente du prochain verdict, Mustapha Laabid a décidé de se maintenir dans ses fonctions de député.

Au cours des 3 dernières années non prescrites au moment de la révélation des faits (2015-2016-2017), il lui est reproché 21.545 euros de détournements de fonds au préjudice du « Collectif Intermède » qu'il présidait depuis plus de dix ans tandis que sa femme en a été la très fidèle trésorière.

Certes, au vu du document qui vient de m'être communiqué par la ville de Rennes (dont je ne peux pas garantir l'exhaustivité, puisque selon diverses sources le total des subventions perçues par l'association durant la même période serait de 96.000 euros), on peut estimer que ce n'est ni la ville ni la métropole qui ont été les plus grugées dans cette affaire :

FINANCEMENTS CONTRAT DE VILLE

Années	Quartier	Porteur	Intitulé du projet	Etat	Ville de Rennes	Rennes Métropole	Conseil Général	TOTAL
2015	Le Blosne	Collectif Intermede	Intermédiation	13 000 €		2 000 €		15 000 €
	Le Blosne	Intermède	Cap talents					0 €
2016	Le Blosne	Intermède	Histoire et mémoire de l'immigration des habitants des quartiers populaires rennais		2 000 €			2 000 €
	Le Blosne	Intermède	Intermédiation	15 000 €		1 500 €		16 500 €
2017	Le Blosne	Intermède	Oualidine : histoire et mémoire de l'immigration					0 €
	Transquartiers	Intermède	Agence ADEQ					0 €
	Transquartiers	Intermède	Médiance plus					0 €

Mais j'observe que les 21.545 euros détournés représentent de l'ordre des 2/3 des financements publics obtenus par l'association sur la même période au titre de la « politique de la ville » impulsée par l'Etat.

Pour aller plus loin: [liens vers mes contributions concernant Mostapha Laabid](#)

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>
